



Dans le cimetière, la lanterne des morts du XIII^e siècle (romane, carrée et haute de 6,50 mètres) est l'une des plus belles du centre-ouest. Elle est classée monument historique depuis 1946. Autrefois, une lumière brillait la nuit dans son lanterneau. Elle affirmait l'immortalité de l'âme et invitait les vivants à prier pour les morts.

Appelée dès le XIV^e siècle Comphrac, puis dès 1914 Cognac le Froid, c'est en 1979 que Cognac le Froid devint Cognac-la-Forêt.

Cette commune présente des vestiges de l'époque gallo-romaine notamment la voie reliant Limoges à Saintes, passant au carrefour du Querroy et dans la forêt près de Roussis.

La vie au Moyen âge s'est ordonnée autour du château (construit probablement au XII^e ou XIII^e siècle, rebâti au XVI^e puis XVII^e). Le château et son parc sont classés au titre des monuments naturels. Quant aux douves entourant l'édifice, elles furent comblées au XIX^e siècle.

Source : Office de Tourisme de la Vallée de la Gorre



Paysage, à partir du sentier

En chemin :

- La forêt (gestion ONF) et son sentier d'interprétation ;
- Les sorties pédagogiques avec l'école, le parcours santé ;
- Points de vue, l'étang de pêche, le plan d'eau avec baignade et les nombreux sentiers de randonnée qui passent à proximité ;
- Vous êtes situé sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Gorre
à Saint-Laurent-sur-Gorre
Contact : 05 55 00 06 55
et sur le site www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT, ...).
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



Ne pas jeter sur la voie publique

Crédit photo: Commune de Cognac-la-Forêt et OT Vallée de la Gorre

COGNAC-LA-FORET
La randonnée
1,7 km - 0 h 30



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS D'OUEST LIMOUSIN
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : à 30 min de Limoges. Prendre la D2000 en direction d'Aixe-sur-Vienne puis la D10 vers Cognac-la-Forêt.

Départ : parking en face du plan d'eau.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
0 h 30	1,7 km	jaune	facile	50 m



Les pratiques possibles



Itinéraire

- 1 Face au plan d'eau, situé près de l'étang de pêche, prendre à gauche le chemin de l'étang et le suivre en montant dans la forêt jusqu'au deuxième croisement.
- 2 Au second croisement, tourner à gauche puis continuer tout droit dans la forêt.
- 3 A proximité de la route, prendre à nouveau à gauche et redescendre. A la rencontre d'un chemin transversal, tourner à gauche et suivre jusqu'au parking de départ.



La gestion de la forêt a été confiée à l'ONF ainsi que l'aménagement, les plantations et la mise en valeur de certaines parcelles.

La commune a dégagé un point de vue à proximité du circuit et propose un joli panorama sur le village et ses environs.



Un chemin du circuit "la randonnée"